

PORTAIT EN 3D P2

Julia Tropani, Amélie Pessey-Ezingeard, KENZA MEHDIÏ : trois apprenties, trois Cdi

SUCCESS STORY P2

Gros plan sur le développement des Act

ACTUALITÉS SOCIALES P3

Protection sociale complémentaire : un sursis pour 2021

QUELS ACTES POUR DEMAIN ? P3

La Fondation et l'Université Côte d'Azur s'unissent pour lutter contre les inégalités digitales

TALENT D'ACTES P4

Marjorie Durif a plus d'un tour dans sa roue !

PAROLE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES ... P4

Confinement / Déconfinement / Reconfinement

BON À SAVOIR P5

Les faits marquants du trimestre

ACTUALITÉS P5

Les responsables d'activités sont dans la place

DIVERSITÉ P6

Plan d'action 2021-2022

EN VERT ET POUR TOUS P6

Les ambassadeur-riche-s éco-énergie sont arrivés !

QUELS ACTES POUR DEMAIN ? P6

Mobilisation pour les migrants sinistrés dans la vallée de la Roya

DES FAITS... DES ACTES

JOURNAL D'INFORMATION DE LA FONDATION DE NICE – RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Fondation de Nice
Patronage Saint-Pierre Actes
Siège social – Casa-Vecchia
8, avenue Urbain-Bosio
06300 Nice
www.fondationdenice.org

N° 37
TRIMESTRIEL
JANVIER 2021

ÉDITO

En 2021 la Fondation dynamise sa com' !

La Fondation de Nice a une longue histoire dans le paysage social local. Elle s'est développée en explorant durant les soixante dernières années de nouveaux champs dans le domaine social : mise à l'abri, accueil et accompagnement ; insertion professionnelle ; protection de l'enfant, soutien de l'adolescent et des familles. Le financement de ces actions est assuré par des dotations globales, des subventions accordées par nos financeurs institutionnels (État, Région, Conseil départemental, Métropole, Europe, Ville de Nice...) pour mettre en œuvre des actions de délégation de service public.

Aujourd'hui la Fondation souhaite initier une **nouvelle politique de communication externe** avec notamment son site Internet revisité pour mieux faire connaître la diversité de nos actions et élargir nos sources de financement. **Notre volonté est de toujours mieux accompagner nos publics, en adaptant nos actions, en faisant évoluer nos pratiques.**

Nos équipes sur le terrain mettent à jour régulièrement des besoins non couverts par les financements publics. **L'innovation et l'expérimentation** peuvent être de nouvelles réponses pour améliorer l'accompagnement des plus fragiles grâce à des projets pour lesquels nous cherchons des financements.

Nous avons réussi ces dernières années à récolter des fonds, de manière ponctuelle, auprès d'entreprises et fondations qui nous ont permis par exemple pour l'autoécole sociale, d'acheter une voiture automatique, de financer des permis de conduire pour des jeunes. Nous souhaitons aujourd'hui développer ces pratiques et le conseil d'administration a décidé de recruter sur ses fonds propres, un professionnel qui sera chargé de développer la communication externe et de lever des fonds.

Les entreprises, le grand public pourront participer à ces projets en nous soutenant **grâce à des dons, du bénévolat, du sponsoring, du mécénat de compétences** et ainsi agir à nos côtés pour refuser la fatalité de l'exclusion.



Marie-Dominique SAILLET, présidente

MEILLEURS VŒUX



Julia Trapani, Amélie Pessey-Ezingear, Kenza Mehdid trois apprenties, trois contrats à durée indéterminée

Parcours

• **Julia Trapani, éducatrice spécialisée, Action éducative à domicile**
Depuis que j'ai 15 ans, je veux être éducatrice. Ça me passionnait, mais j'étais manuelle, j'ai donc d'abord passé un CAP joaillerie-bijouterie, puis un bac pro tapisserie d'ameublement, le bac étant la condition d'accès au diplôme d'éducatrice. J'ai choisi l'apprentissage permettant d'allier autonomie financière et richesse d'une formation de terrain. Ayant trouvé le champ d'intervention – protection de l'enfance – et le public privilégié – les adolescents –, j'ai passé mon diplôme à la villa Marie-Ange, au sein de la Fondation.

• **Amélie Pessey-Ezingear, éducatrice spécialisée, Maison de l'enfance de La Trinité**

J'ai effectué un service civique au Secours catholique auprès de personnes sans domiciles fixes et de migrants, pendant neuf mois. Puis mon apprentissage en trois ans avec deux stages dans le milieu du handicap et à la Protection judiciaire de la jeunesse. J'ai pu avoir des visions du métier auprès de publics différents ainsi que des apports théoriques importants.

• **Kenza Mehdid, Assistante Ressources humaines**

Dans le cadre de mon diplôme universitaire *gestion des ressources humaines*, j'ai décroché un stage de six mois à la Fondation. Puis j'ai effectué un remplacement d'assistante immobilière pendant lequel j'ai pu faire mes preuves et me retrouver en situation professionnelle. Cet apprentissage m'a été proposé par la directrice des ressources humaines, pour un an ; j'aurais dû trouver un autre employeur à la fin d'une année mais une nouvelle opportunité s'est offerte à moi et j'ai pu continuer mes deux dernières années. L'augmentation de la charge de travail, des obligations légales (le seuil des 300 salariés dépassé), des tâches supplémentaires, la gestion de la crise sanitaire, ont conduit à la création de mon poste, un cdi proposé fin septembre 2020 à l'issue de mon contrat d'apprentissage.



Trois idées à chaud

• **Julia Trapani**

Cela a changé ma façon de voir le monde, l'apprentissage m'a fait grandir, m'a permis de construire mon identité professionnelle et d'affirmer ma détermination.

• **Amélie Pessey-Ezingear**

Aujourd'hui, je me sens professionnelle et j'ai vraiment ma place. De plus, ce CDI me procure un sentiment de sécurité professionnelle et une stabilité.

• **Kenza Mehdid**

Cela m'a permis d'élargir mes missions, de participer à des groupes de travail sur des sujets transversaux et de venir en support à la direction générale (appui, suivi Covid-19).

Trois impressions qui dominent

• **Julia Trapani**

Un projet professionnel abouti et une fierté (major promo des apprentis).

• **Amélie Pessey-Ezingear**

Je ressens vis-à-vis de ma hiérarchie plus de confiance, je suis reconnue, et les relations ont évolué.

• **Kenza Mehdid**

J'observe de la réactivité dans l'application des décisions et j'apprécie le développement des projets ; ils sont encadrés, précis, et toujours dans l'optique de venir en aide aux plus défavorisés, aux usagers.

propos recueillis par **Alexandra Taieb**, éducatrice spécialisée à l'Action éducative à domicile

Les appartements de coordination thérapeutique (Act) sont nés dans les années 1990 avec l'apparition du Sida. Créés par des associations, ils permettaient aux personnes fragilisées socialement par la maladie de vivre et d'organiser leurs soins.

En 2002, les Act sont devenus des établissements médicosociaux à part entière financés par l'Agence régionale de santé (Ars) et se sont ouverts aux personnes en situation de précarité sociale, atteintes de maladies chroniques invalidantes nécessitant des soins et un suivi social.

Les Act de la Fondation proposent historiquement un hébergement temporaire à Nice et une coordination médicosociale (18 mois en moyenne).

L'équipe pluridisciplinaire assure le suivi des soins, l'observance des traitements et propose un accompagnement psychologique ainsi

SUCCESS STORY

Le développement des Act

qu'une aide à l'insertion et à l'accès aux droits. Les personnes peuvent être accueillies seules ou avec leur famille dans des appartements (du studio au F3). Les hébergements en diffus sont proches du centre-ville afin de favoriser l'accès aux transports en commun, aux commerces et lieux de soin.

Avec 31 appartements à Nice (12 attenants au siège administratif des Act et 19 dans le diffus), 5 places supplémentaires ont été attribuées en 2020.

Depuis 2018 s'est aussi développée une nouvelle action : les Act à domicile (3 places accordées par l'Ars). L'accompagnement

basé sur l'*aller-vers* se déroule sur le lieu de vie de la personne (logement autonome, abri précaire, meublé ou autre). La capacité d'accueil des Act est donc passée de 31 à 39 places en 2 ans.

En 2021, le service des Act poursuit son développement à l'ouest du département et intègre un travailleur social supplémentaire au sein de ses effectifs.

Au regard de l'ensemble de ces évolutions, l'équipe s'engage dans un processus de formation au concept du rétablissement fondé sur l'idée que la personne malade peut récupérer de son pouvoir d'agir, en s'appuyant sur ses compétences.

Pascale Pioget-Cassibba,

conseillère en insertion professionnelle, Flash Emploi

Protection sociale complémentaire : un sursis pour 2021...

Les salarié.e.s de la Fondation bénéficient d'un régime collectif conventionnel obligatoire de prévoyance et de complémentaire santé.

Si la **prévoyance d'entreprise** complète les prestations servies par les régimes obligatoires en cas de d'arrêt de travail et de décès, pour incapacité ou invalidité, la **mutuelle santé** propose des remboursements en complément de ceux effectués par la Sécurité sociale pour les dépenses de santé. Les mauvais résultats de ces régimes peuvent faire varier d'une année sur l'autre le niveau des garanties et/ou des cotisations négociées dans le cadre de discussions très « serrées » entre employeur et organisme prestataire.

C'est ainsi que notre mutuelle d'entreprise Harmonie sélectionnée par un groupement d'associations niçoises accepte de ne pratiquer aucune augmentation de tarifs en 2021, et ce malgré le déséquilibre du contrat.

À l'exception de certains remboursements de soins dentaires revus à la baisse, l'ensemble des garanties reste identique. Mais pour combien de temps encore ?



Concernant la **prévoyance**, des négociations difficiles avec les assureurs historiques nationaux ont abouti au désengagement du groupe Malakoff Humanis, ce qui conduit la Fondation à rejoindre l'organisme paritaire APICIL dès le 1^{er} janvier 2021

En outre, le poids du déficit cumulé de 22 millions d'euros du régime contraint les partenaires sociaux à prévoir une année de transition pendant laquelle le régime sera sous surveillance étroite avec une renégociation structurelle pour 2022.

Stéphanie Tavernier, directrice des ressources humaines

QUELS ACTES POUR DEMAIN ?

La Fondation et l'Université Côte d'Azur s'unissent pour lutter contre les inégalités digitales

Le partenariat engagé avec l'Université a pour objet de mener un projet de recherche destiné à lutter contre la fracture numérique que produit l'illectronisme*.

C'est avec **Caroline Lequesne-Roth**, maître de conférences et directrice du Master II Droit algorithmique et Gouvernance des données et deux de ses doctorants que s'est déroulée une première rencontre en novembre 2020 associant divers collaborateurs des services de la Fondation.

Il s'agit de trouver des solutions face aux conséquences de la dématérialisation des services publics et leurs effets négatifs sur les publics vulnérables : rupture de droits, non-recours...

Dans le cadre de cette recherche, Caroline Lequesne-Roth et ses étudiants vont rencontrer nos publics pour mieux comprendre les difficultés de terrain, les relayer, et réfléchir concrètement aux solutions à proposer aux parlementaires et administrations.

Nombreux sont nos services à être régulièrement confrontés à ces difficultés : le Csapa, la halte de nuit Bruno Dubouloz,

le secteur Accès à l'emploi, le service Mineurs non accompagnés, le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale...



UNIVERSITÉ
CÔTE D'AZUR

Comment aider nos publics vulnérables à traverser le fossé qui les séparent de leurs droits fondamentaux ?

Un des axes stratégiques de la Fondation est bien de favoriser l'accès au numérique ; nous aidons

les personnes à se doter d'un ordinateur (via l'entreprise d'insertion Actif Azur), nous avons équipé la halte de nuit du WiFi, des postes informatiques sont accessibles dans quasiment tous les services qui accueillent des personnes en situation de vulnérabilité, les travailleurs sociaux redoublent de soutien et de créativité pour accompagner les publics dans leurs démarches dématérialisées d'accès aux droits.

Seulement voilà, il faut se souvenir de ses multiples codes, avoir une adresse mail, savoir surfer sur les sites des administrations et envoyer un document administratif via un lien...

L'accès aux droits est souvent interrompu faute de maîtriser les savoirs de base du numérique. Ainsi de

nombreuses personnes précaires se retrouvent sans aides et la liste des exemples est sans fin.

L'objectif de cette recherche est donc :

- De relayer par des exemples des situations de terrain, concrètes et souvent absurdes par leurs complexités
- D'identifier les conséquences
- De proposer des solutions pour dépasser la barrière du numérique et favoriser un meilleur accès aux droits pour ceux qui en ont le plus besoin
- D'expérimenter ces solutions avec le soutien d'une administration

Alexandra Taieb,
éducatrice spécialisée à l'Action éducative à domicile

*L'illectronisme, inhabileté numérique, illettrisme numérique, ou encore illettrisme électronique, est la difficulté – voire l'incapacité – que rencontre une personne à utiliser les appareils numériques et les outils informatiques en raison d'un manque ou d'une absence totale de connaissances à propos de leur fonctionnement.

Le terme illectronisme transpose le concept d'illettrisme dans le domaine de l'informatique.

Marjorie Durif a plus d'un tour dans sa roue !

C'est à l'âge de 9 ans que Marjorie Durif a fait connaissance avec le monocycle au sein de l'école du cirque. Depuis, elle n'a plus quitté sa roue et fait état d'un beau palmarès. **Championne de France** du 10 km en 2016 et vice-championne du marathon en 2017, 2018 et 2019 ainsi que **deux participations aux championnats du monde**. En 2020, les championnats du monde devaient enfin avoir lieu en France, à Grenoble, mais ont été annulés pour cause de Covid. Durant ces compétitions, elle se retrouve avec des passionnés comme elle. Elle adore ces moments où elle peut rouler sur son drôle d'engin sans entendre la sempiternelle phrase "hé ! t'as perdu une roue !". Elle regrette seulement la méconnaissance de ce sport

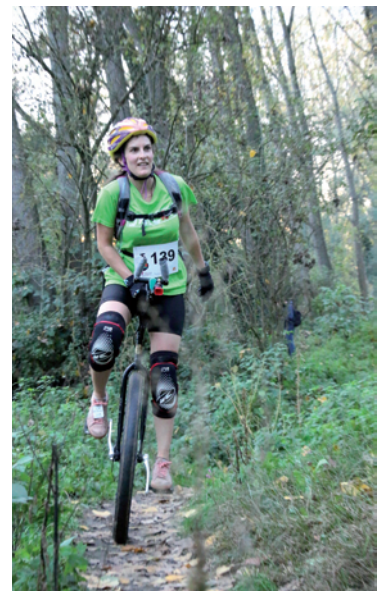


par le grand public. Il peut pourtant être pratiqué sous différentes formes, en salle, en plein air, en solo ou en équipe. Le freestyle, la longue distance, l'athlétisme, le trial flat et street sont autant de déclinaisons de la pratique du monocycle.

Peu d'adeptes malgré tout pour cette discipline, d'où la difficulté à trouver des gymnases pour les entraînements et le peu de villes enclines à recevoir ce genre de compétitions. Malgré ça, elle ne lâche rien !

Elle s'entraîne sans compter, soit en salle en pratiquant le hockey monocycle, soit en plein air pour les longues distances ou le tout-terrain. Même pendant ses vacances, c'est sur son monocycle équipé d'un porte bagages à l'arrière, qu'elle part en totale autonomie à la découverte des sentiers de l'Ardèche.

Si ce sport aux multiples facettes vous attire, vous serez les bienvenus au sein de l'association CYC'HOP dont Marjorie fait partie.



Marjorie est conseillère en économie sociale et familiale au sein du centre d'hébergement et de réinsertion sociale.

Patricia Aicardi, comptable

PAROLE DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Confinement/Déconfinement/Reconfinement

La crise sanitaire que nous traversons nous a tous plus ou moins impactés. Les salariés confrontés aux situations des personnes accompagnées ont pu constater les effets induits, au demeurant pas forcément ou foncièrement négatifs. Pour illustrer notre propos, nous allons vous raconter l'histoire de Christian, 65 ans, qui a accepté de nous livrer son témoignage.

« Au premier confinement, j'étais à l'hôtel car sans domicile. Ayant fait un burn-out qui m'avait conduit à cette situation, mon cerveau a mal encaissé, j'ai ressenti comme une chappe de plomb qui me tombait dessus. J'ai donc passé mes journées à marcher, marcher... en tentant d'éviter les endroits susceptibles d'être contrôlés par la police. La marche, cela m'est nécessaire physiquement du fait de mon handicap, mais cela me permettait également de ne pas trop penser car je suis obligé de me concentrer pour ne pas tomber, ne pas me faire bousculer. J'avais perdu 12 kilos, donc je refaisais des courses et je prenais le temps de

m'alimenter. Début mai, juste avant le déconfinement, je me suis rendu compte que je n'avais plus d'argent et j'ai fini à la rue, dormant sur un banc. Cela a duré trois semaines. À l'Hôtel de ville, un policier municipal m'a parlé



de la halte de nuit et je m'y suis rendu. Je me souviens, c'était un samedi soir. Je ne remercierai jamais assez les personnes qui m'y ont accueilli, c'était grand confort par rapport à la rue et la nourriture était extraordinaire. Puis on m'a proposé un appartement. J'y suis depuis le 14 août, et c'est un énorme souci en moins. Je ressens plus de sécurité, plus de liberté.

Actuellement, les choses vont mieux, je suis retombé dans le concret de ma situation, avec tous les problèmes administratifs et financiers. Avant, j'étais dans le flou, dans les nuages. Là, je prends conscience et avec l'appui d'une assistante sociale du Chrs, on essaie de retomber sur une situation stable pour moi. »

Ainsi, Christian a pu, à l'issue de ce premier confinement, bénéficier du dispositif mis en place lors de l'ouverture exceptionnelle de la halte de nuit Bruno Dubouloz pendant la période estivale, à savoir "de la rue au logement" et renouer avec un certain équilibre de vie.

Bref, au-delà des problématiques rencontrées qui ont pu être réactivées, voire amplifiées par la crise, la poursuite de nos interventions et les capacités d'adaptation des uns et des autres auront permis de passer le cap, voire de saisir des opportunités.

propos recueillis par Dominique Costa, psychologue, CHRS

Les faits marquants du trimestre

ACTUALITÉS

– Les 13 et 14 octobre s'est tenu à Sainte-Maxime le **séminaire de cohésion et d'intelligence collective** de l'équipe de direction du secteur Enfance-Jeunesse-Familles animé par l'organisme de formation "Innovons à 360".

INNOVONS À 360



– Développement du pouvoir d'agir (DPA) dans la Fondation : après neuf mois d'échanges et de réflexions de salariés et de personnes accompagnées réunis autour d'une



quinzaine de "World Café", un comité de rédaction et de lecture a été constitué pour élaborer début 2021 le référentiel des bonnes pratiques DPA de la Fondation.

– Suite aux appels à projets 2021 du Département, la candidature de notre secteur **Accès à l'emploi a été retenue** pour les actions Cap Entreprise, Cap Entreprise/Entreprise+, Opération Flash Emploi 06, Dynamique emploi



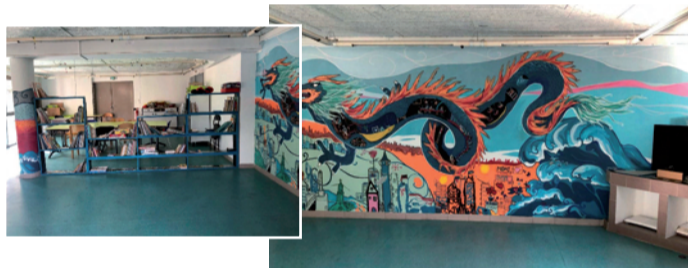
senior, Actions intensives de recherche d'emploi, ainsi qu'une nouvelle action de placement à l'emploi de bénéficiaires du RSA ayant une reconnaissance de travailleur handicapé.

– L'Adrap (Association de recherche et d'action psychosociologique) a démarré une **étude sociologique auprès des mineurs non accompagnés** de la Fondation avant le second confinement afin de permettre au service de



proposer un **accompagnement au plus près des besoins**. Interrompue en novembre 2020 du fait de la crise sanitaire, les entretiens individuels devraient reprendre en ce début d'année.

– Maison de l'Enfance de la Trinité – Avec l'aide de Mathilda Spadari, ex-salariée et Rolland Baldelli, administrateur de la Fondation, nos jeunes du Lieu Ressources et certains enfants de la Maison de l'Enfance ont réalisé une grande fresque et construit une bibliothèque dans leur salle multi-activités embellissant ainsi le lieu de vie des enfants.



– Décembre 2020 – Conventonnement avec le Conseil départemental 06 pour l'utilisation de l'outil numérique d'évaluation de l'autonomie des jeunes EVA GOA qui va être utilisé sur tous les services du secteur Enfance-Jeunesse-Familles.



– Renouvellement avec la DDCS du Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens "Logement et emploi d'abord" pour la période 2021-2025 et qui sera transversal aux actions de mise à l'abri, d'hébergement des familles du CHRS, des jeunes, d'accompagnement des réfugiés et d'accès à l'emploi.



PARTENARIATS/ÉCHANGES

– Les adolescents de La Guitare et ceux du service Envol d'Alc se sont invités les 17 et 24 octobre pour "Un dîner presque parfait".



– Renouvellement du mandat de la Fondation de Nice au sein du conseil d'administration de la Mission locale Nice Côte d'Azur, partenaire de longue date des actions d'insertion des jeunes.



REMERCIEMENTS

– À l'association Galice pour la mosaïque offerte et réalisée par leur chantier d'insertion à partir du logo de la Fondation. Elle trouvera bientôt sa place dans un service de la Fondation, une belle réalisation !



– À la société Le Petit Mitron by Soghima, 22 rue Fodéré à Nice qui a offert pour la troisième année le repas de Noël aux personnes accueillies à la halte de nuit Bruno Dubouloz.



– À l'initiative de la direction de l'immobilier, les salariés de la Fondation ont participé à l'opération "Boîtes de Noël" pour les personnes accueillies à la halte de nuit. Le principe : remplir une boîte à chaussures avec quelque chose de chaud (chaussettes, bonnet, écharpe), de bon (gâteau, chocolat, thé), de divertissant (jeu, livre, magazine), d'un produit d'hygiène ou de beauté et d'un mot doux. Merci aux salariés pour leur générosité.



– À l'association Solidarité 06 et aux chefs étoilés de la région qui le 19 décembre 2020, ont offert un repas de Noël pour les personnes sans abri ou des personnes âgées isolées. 700 repas ont ainsi été distribués en lien avec le CCAS de Nice, les acteurs des maraudes et les dispositifs d'hébergement. Pour la Fondation, les personnes hébergées par les ACT, accueillies à la halte de nuit, suivies par le service de prévention des expulsions et le CAARUD ont pu aussi bénéficier de ce repas.



Moufida Bouzazi, assistante de direction, déléguée à la protection des données

Les responsables d'activités sont dans la place...

Malgré les multiples péripéties de cette année 2020, la Fondation a continué à avancer sur un de ses chantiers prioritaires : la transformation de son organisation hiérarchique.

Cette évolution est rendue nécessaire par la transformation de notre secteur qui fonctionne désormais sur des modèles d'accompagnement basés sur la logique de parcours et moins de places, sur des approches comme l'empowerment. Elle s'inscrit dans l'évolution du modèle managérial engagé depuis plusieurs années dans la Fondation qui ambitionne de réinventer un processus décisionnaire plus souple en favorisant l'initiative, l'expression des acteurs de terrain tant professionnels que personnes accompagnées, de promouvoir l'expérimentation et la créativité avec un corollaire, le droit à l'erreur.

La création de domaines d'activité dans chaque secteur pour mieux piloter l'activité et être force de propositions confiés à des responsables d'activité a émergé.

La fonction clé de cette nouvelle ligne managériale est le/la responsable d'activités, cadre hiérarchique disposant du pouvoir disciplinaire, et plus spécifiquement chargé.e de la mise en œuvre, du contrôle, de l'évaluation et du développement des projets de son domaine d'activités. Il/elle participe à la réflexion stratégique.

Il/elle assure le pilotage en cohérence de plusieurs actions en lien direct avec les coordinateurs des équipes qui vont à terme remplacer les chefs de service.

Huit responsables d'activités sont désormais nommés

Secteur Accompagnement social et médico-social



Zeina Zarif-Braye
Responsable asile et insertion



Anne-Cécile Nérot
Responsable santé et addictions



Max Daniel
Responsable accompagnement vers et dans le logement

Secteur Accès à l'emploi



Nicolas Braye
Responsable mise en situation



Elsa Limbert
Responsable accompagnement



Basile Amelete
Responsable entreprises

Secteur Enfance-Jeunesse-Familles



Khalid Fetnan
Responsable enfance



Guillaume Castejon
Responsable jeunesse

Les changements en profondeur en cours nécessitent de continuer à mieux en dessiner les contours, préciser les articulations entre les différents échelons hiérarchiques et imaginer des outils communs et harmonisés de gestion.

C'est le défi que se sont lancés le 5 janvier dernier les cadres réunis en séminaire organisé en ateliers thématiques illustrant l'efficacité de l'intelligence collective.

Stéphanie Tavernier,
directrice des ressources humaines

Diversité : plan d'action 2021-2022



La Fondation est labellisée diversité depuis 2014 par l'Afnor pour des périodes de 4 ans.

Après l'avoir audité en septembre 2020, l'Afnor a rendu un avis favorable au maintien du Label Diversité tout en préconisant une attention particulière sur :

- Les actions de formation du personnel sur les thématiques Diversité ;
- Le niveau de traçabilité mis en œuvre dans le cadre du processus de recrutement de personnes en contrat court ;
- Les actions menées en matière de lutte contre les stéréotypes, au-delà des stéréotypes de genre.

De nouvelles orientations stratégiques de la politique diversité de la Fondation vont donc être proposées pour 2021-2022 :

- Promouvoir une plus grande mixité femmes/hommes dans les effectifs de la Fondation et tendre vers des ratios identiques sur les différents échelons hiérarchiques
- Simplifier les process de recrutement et de promotion, objectiver les choix basés sur une organisation managériale plus horizontale, privilégiant l'intelligence collective
- Lutter contre le non-recours des publics accompagnés afin de ne pas se résigner face à la discrimination des plus vulnérables et dans le but de favoriser l'exercice de leurs droits et devoirs en tant que citoyen à part entière

Elles s'accompagneront d'un plan d'action de la cellule écoute diversité :

- 1. Promouvoir une plus grande mixité hommes/femmes dans les effectifs de la Fondation :**
 - Renforcer le partenariat avec Alter-Egax
 - Augmenter le nombre de stages de découverte de 3^e
 - À compétences égales, promouvoir des candidats masculins sur des postes de travailleur social
- 2. Justifier d'éléments de preuve dans des procédures de recrutements simplifiées**
 - Simplifier la procédure et les supports de recrutements
 - Réaliser des contrôles par échantillonnage
 - Former les recruteurs
- 3. Lutter contre le non-recours aux droits des publics accompagnés**
 - Former les équipes au repérage d'une discrimination et à son signalement
 - Poursuivre et développer les cafés-débats
- 4. Communiquer sur les réalisations**
 - Créer et alimenter sur l'intranet une banque de ressources sur les saisines, les réponses, les recours
 - Renseigner l'onglet diversité du site Internet, faire paraître des articles réguliers dans le journal
 - Diffuser une newsletter sur les réalisations



Caroline Poggi-Maudet, directrice générale

Contact Cellule écoute diversité : diversite@fondationdenice.org

Les ambassadeur·rice·s éco-énergie sont arrivé·e·s !

L'équipe rattachée à la ressource Actes Ressources, en place depuis juillet 2020, se compose de trois professionnels : **Nadège Devos**, ex-formatrice en milieu scolaire sur les écogestes ; **Mélodie Vielle**, ex-chargée de communication culturelle ; **Nathanaël Sfez**, architecte. Tous ont reçu une formation spécifique durant l'été 2020 sur la réalisation de diagnostics énergétiques. Ils ont pour mission d'accompagner les ménages en situation de précarité énergétique ou de privation d'énergie. Contactés par les travailleurs sociaux des Maisons des solidarités départementales, ils se rendent au domicile des bénéficiaires et réalisent un état des lieux de leur situation énergétique.

Les ambassadeurs réalisent un diagnostic global prenant en compte l'état du logement, des équipements, des types d'énergie utilisés, des modes de consommation et l'analyse des factures. Ils disposent d'outils spécialisés (débitmètre, wattmètre, CO₂-mètre). Un rapport de visite, établi sous deux semaines, est envoyé au

travailleur social à l'origine de l'orientation et est restitué au bénéficiaire lors d'une seconde visite au cours de laquelle de petits équipements peuvent être installés (ampoules basse consommation, rideaux thermiques, mousseurs).



Ils font un bilan énergétique et des recommandations pour améliorer le confort et optimiser les dépenses d'énergie, tels que :

- À court terme, améliorer l'aération, réguler la température dans les pièces, mettre en place une tarification heures creuses/heures pleines.
- À long terme, réaliser des travaux (isolation des combles, changement de fenêtre) incombant au propriétaire occupant ou bailleur.

Cette action expérimentale, initiée avec le Conseil départemental, a déjà permis de suivre une cinquantaine de familles. L'objectif est d'accompagner 500 ménages par an.

Pierre-Yves Eslan, conseiller en insertion professionnelle, service Mna

QUELS ACTES POUR DEMAIN ?

Mobilisation pour les migrants sinistrés dans la vallée de la Roya

Dans la nuit du 2 au 3 octobre 2020, la tempête Alex a ravagé les villages et les infrastructures des vallées de la Vésubie et de la Roya qui en ont subi les assauts.

Notre service Migrants à travers son Centre d'accueil des demandeurs d'asile (Cada) des vallées a fait le choix depuis 2016, d'installer des familles de demandeurs d'asile dans le moyen et haut pays niçois. Il s'agissait d'éviter une domiciliation dans la bande littorale saturée, participer à la revitalisation de territoires ruraux, persuadés du bon accueil qui serait réservé aux familles demandeurs d'asile en complément de notre accompagnement social. L'expérience nous a donné raison.

Face à la catastrophe naturelle, le service Migrants s'est mobilisé pour la centaine de demandeurs d'asile et réfugiés vivant dans 23 logements répartis à Breil-sur-Roya, Saint-Dalmas-de-Tende et Tende, des communes fortement touchées. Malgré les coupures des réseaux téléphoniques des premiers jours, le service est parvenu à avoir de leurs nouvelles, seuls d'importants dégâts matériels ont été constatés fort heureusement.

La plupart des familles ont été rapatriées par hélicoptère ou train à Nice pour être relogées, avec l'aide de la direction de l'immobilier de la Fondation, soit dans des hôtels meublés, via le dispositif d'Hébergement d'urgence pour demandeurs d'asile, soit dans des appartements vacants de la Fondation. Ceux qui sont restés par souhait se sont engagés dans une entraide soutenue auprès des habitants plus âgés sinistrés. Certains des logements ont également

été mis à disposition des secours ou d'habitants sinistrés. Le service Migrants s'est mobilisé pour aider les familles à trier, récupérer leurs affaires (vêtements, effets personnels, souvenirs...) et nettoyer les appartements dégradés par les fortes pluies.



Aujourd'hui, certaines familles ont souhaité retourner dans leur logement car les liens créés dans ces villages sont forts, d'autres

sont toujours accompagnées par le service dans leur hébergement provisoire sur le littoral. Déjà marquées par leur parcours migratoire souvent traumatique, ces familles ont été "arrachées" à leur environnement une deuxième fois, l'équipe reste donc

particulièrement vigilante à leur état de santé psychique, même si un accompagnement dans ce domaine reste difficile à mettre en place (familles non-francophones, nécessité de la présence d'un interprète dans le suivi...).

Dès lors, comment envisager l'avenir pour ces familles impactées par la catastrophe ?

Pour Zeina Zarif-Braye, responsable d'activités du service Migrants, "le temps de reconstruction sera assez long mais la volonté de retourner petit à petit dans cette vallée est intacte".

Aujourd'hui plus d'un mois après la catastrophe, certains élus locaux et habitants sont inquiets de notre possible départ suite à cette tragédie car les enfants scolarisés contribuent au maintien de la vie de village. Il s'agit désormais d'accompagner ces réinstallations au fur et à mesure du rétablissement des axes routiers, d'élargir notre présence dans d'autres villages de vallées proches pour continuer à donner tout son sens à notre Cada des vallées.

Fanny Sananes, monitrice-éducatrice, Villa Marie-Ange

